

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

THOMAS CHAPPAIS, Directeur-Propriétaire

LEGER BROUSSEAU, Éditeur et administrateur.

FUELLETON DU COURRIER DU CANADA
30 Décembre 1891.—No 64

LES MAGICIENNES D'AUJOURD'HUI

(Suite)

Et il entra dans une de ces colères à grand orchestre, qui faisaient plus de tapage dans la maison qu'un concert de trombones et de cors de chasse.

Coraly s'enfuit épouvantée, et entendit le colonel s'enfermer dans son fumoir avec fracas.

La jeune femme, toute pâle et tout émue, rejoignit ses créanciers, qui l'attendaient dans sa chambre.

Pendant qu'elle était enfermée avec eux, une grande et forte fille sonnait à la porte, et demandait Mlle Stella Dorvigny.

Les domestiques auraient pu croire que cette femme géante venait prier le colonel de la placer comme tambour-major, dans quelque régiment, mais ils la reconnurent et s'écrièrent :

—La grande Jeanne !

—Vous vous souvenez de moi, mes petits agneaux, dit Jeanne !

—Je crois bien, mon capitaine Jeanne, répondit le domestique du colonel, qui était un ancien soldat. On est fier d'être Français quand on regarde des Françaises comme vous. Est-ce que vous croyez que nous avons oublié ce fameux jour où vous avez sauvé M. Faustin au risque d'être dévorée par votre tigre ?

—Je ne peux pas nier, dit Jeanne que mon pensionnaire était ce jour-là d'une humeur !...

—D'une humeur de chien !

—Et non, d'une humeur de tigre... et si votre brave maître ne l'avait pas tué du premier coup...

—Il est certain que mon colonel a montré là un courage premier numéro. Aussi Mlle Stella, qui vous a fait acheter la peau du tigre, l'a suspendue dans le cabinet de mon colonel, comme la dépouille d'un vaincu, et en a fait un superbe trophée.

—La peau de mon ancien pensionnaire ! s'écria Jeanne ; vrai, ça me ferait plaisir de la revoir.

—C'est d'autant plus facile que mon colonel doit être sorti ; car je viens de traverser l'appartement, et je ne l'ai pas aperçu.

Par le fait, M. Dorvigny était enfermé dans son fumoir et réfléchissait : sa colère tapageuse était devenue une colère sourde, et comme le colonel, qu'il fut joyeux ou irrité, était toujours bruyant, quand on ne l'entendait plus dans la maison, on le croyait sorti.

—Venez avec moi, dit le domestique à Jeanne, et vous, Francine, allez prévenir mademoiselle.

—Mais allez donc ! dit brusquement Jeanne à Francine, en dardant sur elle ses regards flamboyants.

Francine, que tout effrayait, et qui était loin de partager l'admiration que la dompteuse inspirait à l'ancien soldat, eut peur de prendre feu : elle se hâta de sortir, pour se soustraire à l'incendie des regards de Jeanne.

Le domestique conduisit Jeanne dans le cabinet du colonel, et fut bientôt forcé de retourner à son travail, car avec son maître il ne s'agit pas d'être en retard. Comme il le supposait absent, il crut pouvoir laisser la dompteuse en contemplation devant son tigre, dont la peau était suspendue, avec des armes et un tronçon de drapeau, à côté du coffre-fort.

Stella, retenu par Benjamin, ne parut qu'au bout d'un quart d'heure.

—C'est bien à vous, ma brave Jeanne, de ne pas m'avoir oubliée, lui dit-elle en entrant.

—Le plus souvent, répondit Jeanne, que je vienne à Paris sans vous voir, Mam'selle ! D'abord je dois de la reconnaissance à votre brave homme de père ; ensuite, vous me revoyez, Mam'selle. Vous avez de grands yeux noirs décidés ; vous n'avez pas l'air d'une femmelette, vous. On voit tout de suite que vous êtes la fille d'un colonel, d'un général, d'un maréchal !

Jeanne lui apprit qu'elle avait laissé ses animaux, en location à un dompteur de Londres, pour revenir à Paris, ne fût-ce qu'un mois, voir les trois personnes qu'elle aimait le plus au monde : sa mère, Yolande et son parrain le loup-garou. Précisément tous les trois se trouvaient rapprochés dans Paris, comme dans son cœur : le parrain loup-garou s'était logé à proximité de l'Hippodrome, qui lui rappelait d'anciens succès et de doux souvenirs de bêtes féroces ; Mme Duval, infidèle à Mme Ramichat, était venue habiter

dans la maison de l'excellent loup-garou, afin d'être moins isolés ; car Jeanne voyageait sans cesse ; enfin Yolande demeurait toujours chez son oncle, dans le quartier des champs-Élysées, de sorte que Jeanne lorsqu'elle était à Paris, pouvait en allant et en venant en rentrant chez sa mère, percevoir sa chère et belle demoiselle, montant ou descendant de voiture, souvent même s'approcher d'elle, et lui dire un bonjour cordial et épanoui.

La dompteuse venait de quitter Stella, quand le colonel sortit des nuages de son fumoir, qui lui rappelaient un peu la fumée d'une bataille.

Il allait s'asseoir à son bureau, lorsque, en jetant un coup d'œil sur son coffre-fort qui se trouvait à côté, il s'aperçut avec stupeur qu'il l'avait laissé entr'ouvert.

C'était un oubli incroyablement inouï. De puis que Robert lui avait laissé ses deux cent mille francs en dépôt, le coffre-fort était devenu un coffre-fortifié. Le colonel le regardait comme un poste d'honneur, qu'il devait défendre, fût-ce même au péril de ses jours.

La clé était un objet sacré, qui ne quittait jamais les profondeurs de sa poche. Un cri de Benjamin, une alerte sans motif, avaient causé cette inconcevable distraction.

Le dépôt de Robert était divisé en deux parties : un portefeuille renfermait cent cinquante mille francs, en billets de banque, et un sac de cuir contenant cinquante mille francs, en or de tous les pays. Le portefeuille, mieux caché, était encore à sa place ; mais le sac, qui se trouvait plus en évidence, avait disparu.

D'un tour de main, rapide comme l'éclair le colonel fit la visite domiciliaire du coffre-fort, et s'écria d'une voix déchirante :

—Volé !... je suis volé !...

XXIX

LE VOLEUR DU DÉPÔT

Stella, qui était dans une pièce voisine, accourut aux cris de son père ; elle le trouva dans une agitation effrayante.

—Je suis volé, répétait-il, déshonoré !

—Déshonoré ! mon père ? c'est un mot qui n'est pas de notre famille. Voyons, voyons, calmez-vous... Que s'est-il passé ?

—Robert, tu le sais, m'avait confié un dépôt de 200,000 fr., reprit le colonel d'une voix frémissante, je n'en retrouve plus qu'une partie ; cinquante mille francs ont disparu... On m'a volé, te dis-je, volé le dépôt confié à ma garde !...

—Grand Dieu ! s'écria Stella, un pareil dépôt, la fortune de votre ami !

Le colonel perdait la tête : il allait, venait se frappait le front avec désespoir, et tout son corps était agité d'un tremblement convulsif.

—Je vous en supplie, calmez-vous ! lui dit Stella. Il s'agit avant tout de reprendre du sang-froid, de ne rien ébruiter, et de questionner adroitement tous vos gens pour découvrir le voleur.

—Tu as raison, dit le colonel en se jetant sur un cordon de sonnette, qui lui resta dans la main, après avoir fait un bruit de tocsin.

Francine vint en toute hâte ; puis comme le colonel demanda avec un grand vacarme tous les domestiques : ils accoururent tout effrayés.

—Quel est le misérable qui s'est introduit dans mon cabinet ? leur cria-t-il.

Cette manière maladroite de questionner, causa nécessairement une épouvante générale.

—Monsieur a donc été volé ? s'écria-t-on.

—Ne vous effrayez pas ainsi, se hâta de dire Stella, en affectant un air calme ; il s'agit de quelques objets sans importances. Voyons... cherchez bien... rappelez vos souvenirs.

—Ah !... dit tout à coup Dominique l'ancien soldat.

—Tu as trouvé le voleur ? s'écria le colonel.

—Ce matin, à sept heures, il est venu ici un ouvrier en menuiserie, pour donner un peu de jeu à la porte, il ne me revient pas ce Béguin-là... Je suis toujours tenté de lui arracher son rabot, pour lui raboter le visage.

—C'est lui ! s'écria le colonel.

—Attendez donc mon père, dit Stella, il faut d'autres indices.

—C'est lui, Mademoiselle, reprit Dominique... Ah ! cependant, ajouta-t-il en chantant de ton, il y a une difficulté, c'est que je ne l'ai pas quitté d'un instant.

—Va-t'en au diable ! dit le colonel. Ainsi aucune autre personne n'est venue dans cette pièce, et n'a pu s'y trouver seule.

(A suivre)

Causerie littéraire

M. Ferdinand Brunetière
(SUITE)

Entré à vingt-deux ans chez les religieux de l'Oratoire, Malebranche s'appliqua d'abord des travaux de critique et d'érudition. Sa vocation philosophique lui fut révélée par la lecture du *Traité de l'homme* de Descartes, que le hasard lui mit sous la main. Cette lecture le saisit tellement par la nouveauté et la clarté des idées, par la solidité et l'enchaînement des principes, que de violentes palpitations de cœur l'obligèrent plus d'une fois à s'arrêter (9). Il se consacra dès lors tout entier à la philosophie, et après dix ans d'une étude approfondie des ouvrages de Descartes, il commença lui-même d'écrire : en 1674, paraissait la première partie de la *Recherche de la vérité*.

Que Malebranche ait été un disciple indépendant, cela ne fait pas doute ; mais ce qui n'est pas moins sûr, c'est qu'il fut le disciple de Descartes. Et de même les plus hautes intelligences du XVII^e siècle, les Bossuet, les Fénelon, les Daguesseau, adoptèrent le cartésianisme. "Arnauld et Bossuet, dit encore Sainte-Beuve, ont cela de commun de se tenir sans crainte au cartésianisme et de l'approcher même de l'explication des mystères sans pressentir avec effroi les conséquences comme le fait Pascal (10)". Et un peu plus loin : "En adoptant le cartésianisme, du moins pour une bonne part, Arnauld garde son intrépidité. Cela revient peut-être à dire que chacun porte jusque dans sa foi et dans ses doctrines son caractère et son humeur (11)".

Jansénistes et cartésiens, tel est le titre du chapitre de M. Brunetière, et son objet est de démontrer que l'action du cartésianisme fut nulle au XVII^e siècle ; précisément parce qu'il ne pouvait, rien là où le jansénisme occupait la place et l'occupait tout entière. Mais la thèse de l'éminent critique ne pêche-t-elle pas sur sa base, puisque le docteur même du jansénisme, le grand Arnauld, était justement un cartésien ? Ici encore, je ne saurais mieux faire que d'opposer à M. Brunetière l'historien de Port-Royal. "Arnauld, dit Sainte-Beuve, n'aimait pas seulement la controverse, il aimait la philosophie en elle-même... tout d'abord il avait été pour Descartes, et il lui était resté fidèle... Admirable esprit logique, Arnauld ne sera pas inventeur en philosophie et, moyennant que la théologie soit satisfaite, il adhèrera volontiers au nouveau maître... Et il est bien vrai qu'Arnauld resta fidèle à Descartes jusqu'à la fin. Il mourut le 6 août 1694. Or voici ce qu'il écrivait le 13 novembre 1692 : "Vous prétendez que ce que je dis en faveur de M. Descartes ne sera goûté que de ceux qui sont attachés à la doctrine de ce philosophe ; et moi je crois qu'il sera goûté par tous ceux qui sont persuadés (comme il me semble que tout le monde le doit être) qu'il est très important de pouvoir prouver par des raisons naturelles l'immortalité de l'âme. Car il faut de deux choses l'une : ou désespérer de la pouvoir prouver par raison, ou convenir que M. Descartes l'a mieux prouvée que personne (12)".

Ce n'était pas seulement Arnauld qui subissait l'influence de Descartes, c'était Port-Royal tout entier. Le témoignage de Sainte-Beuve n'est pas moins formel sur ce point. "Bizarrie de fortune et d'accueil, écrit-il, qui frappe au premier coup d'œil, mais qui s'explique très bien ! De Descartes et de Montaigne, l'un, si absolu, réussit à Port-Royal et s'infiltre où l'autre, si attirant et si aimable, n'attrapait que des injures. Ce qui sauve Descartes dans l'esprit des solitaires, c'est sa gravité de ton, son sérieux : ce qui compromet et décèle l'autre, c'est son ton badin, familier, enjoué (il a, dit-on inventé le moi). Précisément, ce qui fait son charme près de tous l'a perdu

(9) *Eloge de Malebranche*, par Fontenelle(10) *Port-Royal*, t. V, par 353.(11) *Port-Royal*, t. V, p. 355.

(12) Lettre d'Antoine Arnauld à M. de Vaucl.

ici (13)."

Un des principaux parmi les solitaires de Port-Royal était le duc de Luyne, fils du connétable et du duc de Chevreuse. Il était à ce point partisan de Descartes qu'il voulut traduire lui-même en français les *Méditations*. Cette traduction, plusieurs fois réimprimée à Paris et à Amsterdam, fut publiée sous ce titre : *Les méditations métaphysiques de René Descartes, touchant la première philosophie, traduites par M. L. D. D. L. N. S. (M. le duc de Luyne), avec les objections et les réponses (traduites par Cleselier). Paris, Camusat, 1647.*

Et s'il était besoin d'un dernier fait pour achever de prouver qu'au XVII^e siècle le cartésianisme exerça sur les esprits une influence considérable, ne suffirait-il pas de rappeler que les poètes eux-mêmes n'y échappèrent pas ?

Descartes, ce mortel dont on eût fait un dieu chez les païens, et qui tient le milieu Entre l'homme d'esprit, comme entre l'homme Et l'homme

Le tient tel de nos gens, franche bête de somme

Ainsi parlait La Fontaine, en 1679, dans le *Discours à M. de la Sablière*, elle-même une franche cartésienne. Louis le Laboureur, bailli de Montmorency, dans son poème de *Charlemagne*, faisait exposer le cartésianisme par un ange. M. de Montmor publicait sous ce titre : *De Rerum Natura*, un poème cartésien. Comment les poètes auraient-ils chanté, en français et en latin, la doctrine de Descartes, si personne ne s'en fût occupé ?

III

Ai-je besoin d'excuse pour m'être attardé si longtemps à l'examen de cette question ? M. Brunetière est de ceux dont l'opinion a trop de poids pour qu'il soit permis de les contredire sans apporter des preuves. Il est bien encore deux ou trois points sur lesquels je serais en désaccord avec lui et qui pourraient porter entre nous à quelque discussion. Mais cela sans doute serait de peu d'intérêt pour le lecteur. Je signalerai seulement une ou deux petites erreurs de date ou de citation.

"La chronologie est la trame de l'histoire ; et rien n'a plus nuisé jusqu'à notre temps, aux progrès de l'histoire de la littérature que cet étrange dédain des dates." C'est M. Brunetière qui dit cela, et il a bien raison. Il aime les dates exactes, et il les donne toujours telles. Je trouve cependant à la page 293 : "Condorcet, à son tour, quelques années plus tard, en 1789 ; dans sa *Vie de Voltaire*..." La *Vie de Voltaire* par Condorcet a paru en 1787.

Page 30, je lis cette citation empruntée aux *Plaideurs* :

Combien y en a-t-il, je dis des plus huppés, Racine avait dit :

Combien en as-tu vu, je dis des plus huppés.

Je veux bien qu'on refasse le vers de Racine ; mais enfin, sans parler de l'irritus, ce y en jure vraiment un peu trop avec l'harmonie racinienne.

Mais ce sont là des misères et j'ai hâte de dire que le nouveau volume de M. Brunetière renferme des chapitres de tout premier ordre, des études et en grand nombre qui sont d'un maître écrivain. Son étude sur la *Folie de J.-J. Rousseau*, en particulier, est de tous points excellente. "Que Rousseau soit mort fou, ce qu'on appelle fou, presque personne aujourd'hui ne l'ignore ni n'en doute, et on ne discute guère que du nom, du progrès et de l'origine de sa folie." Tel est le début du chapitre. En voici les conclusions :

En même temps que sa réputation grandissait, Rousseau voyait grossir le nombre de ses critiques, de ses adversaires, de ses ennemis. De là—pour une imagination comme la sienne, pour

(13) *Port-Royal*, t. II, p. 396.—Sainte-Beuve s'est trompé en attribuant à Montaigne la création du mot enjoué. La première édition des *Essais* de Michel de Montaigne est de 1580. Vingt ans auparavant, en 1559, avaient paru les *Vies des hommes illustres, grecs et romains, comparées l'une avec l'autre, traduites du grec en français*, par Jacques Amyot. On y lisait, dans la *Vie de Marius* : "L'âne le regarda d'une façon toute gauche et enjouée."

un orgueil comme le sien—à se représenter une conspiration formée contre sa réputation, son honneur d'homme, son repos, sa vie même, il n'y avait qu'un pas. L'affaire de l'*Emile*, en 1762, le lui fit franchir. A ce moment—Rousseau n'avait que cinquante ans et il devait vivre seize ans encore—la folie s'empara, pour ne plus la quitter, de cette belle intelligence.

On en suit dès lors dans sa *Correspondance* dans ses *Confessions*, dans ses *Dialogues* le fatal progrès, de peine en retardé de quelques mois de "rémission" ou de tranquillité d'esprit.

Les *Réveries du promeneur solitaire* les *Dialogues* et les *Confessions* sont l'œuvre de la folie de Rousseau, dont ils peuvent même servir à marquer les alternatives. Ainsi, les *Réveries* ont été composées dans un temps d'accalmie pour un fou, mais par un fou lucide et maître de sa pensée comme son expression, rendu à la raison par l'excès même de sa souffrance ou par la conviction de l'inutilité de la lutte et de l'effort.

Tout au rebours des *Réveries* les *Dialogues* doivent être rapportés au paroxysme de la folie de Rousseau ; ils sentent la fébrilité. Enfin, pour les *Confessions* la folie y est bien certaine, incontestable, quoique sans doute moins étalée que dans les *Dialogues* ou dans certaines parties de la *Correspondance*, consciente en quelque sorte et honteuse d'elle-même ; déguisée d'ailleurs et masquée par le charme des souvenirs et par la beauté singulière du style.

Sur Voltaire M. Brunetière n'a pas moins de trois chapitres tons les trois également remarquables, même celui où il a parlé de *Zaïre* avec une délicatesse, un charme, une douceur qui tranchent singulièrement avec l'habitude vigoureuse souvent un peu âpre de son style. Si *Zaïre* a trouvé grâce devant lui, il n'en est pas de même de son auteur. Au surplus il n'en est pas à sa première rencontre avec Voltaire. Il semble même qu'il recherche les occasions d'en parler, et il le fait toujours avec un nouvel entrain (4). C'est un philosophe à l'apôtre de la tolérance et de l'humanité qu'il s'en prend aujourd'hui. Il montre, —ou plutôt, suivant sa constante habitude, il a démontré que nous ne lui devons rien ou bien peu de chose, et que ce peu, il nous l'a fait chèrement payer.

Ici encore je renverrai au livre lui-même non pourtant sans me donner le plaisir d'en citer cette belle page.

Et d'abord sa conception de l'*Institution sociale* est éminemment ou insolemment aristocratique : "Ce monde-ci, il faut que j'en convienne, est un composé de fripons, de fanatiques et d'imbéciles, parmi lesquels il y a un petit troupeau séparé qu'on appelle la *bonne compagnie*. Ce petit troupeau était riche, bien élevé, instruit, poli, est comme la fleur du genre humain ; c'est pour lui plaire que les plus grands hommes ont travaillé, c'est lui qui donne la réputation." Nous entendons de reste, ce que cela veut dire : on est l'auteur d'*Œdipe* et de *Zaïre* ; on est gentilhomme ordinaire de la chambre du roi ; on est l'ami de Mme de Pompadour et de M. de Richelieu ; on a été le champion du vainqueur de Rosbach ; on a ramassé quatre à cinq millions à tripper dans les vivres ou dans les fournitures militaires ; on s'est fait "roi chez soi", dans son château de Ferney ; qu'importe la "canaille", et n'est-elle pas trop heureuse, trop honorée surtout de travailler à l'entretien et à la parure du "petit troupeau" dont on est ? Homme de lettres jusqu'au bout des ongles, l'institution sociale n'a d'autre objet pour Voltaire que d'aider les honnêtes gens à "cultiver les arts" ; et si seulement nous consentons à travailler pour lui, il se charge de jouir, de vivre et de penser pour nous. On n'a jamais plus lestement et plus crûment condamné, pour le plaisir de "quelques oisifs", les quatre-vingt-dix-neuf cent-

(14) Voir dans la première série des *Etudes critiques*, le chapitre sur Voltaire ; dans la seconde série, l'article sur Diderot ; et, dans la troisième, le chapitre sur Voltaire et Rousseau.

tièmes des hommes au pénible labeur du "gros œuvre" de l'humanité.

Théoriquement, et à la condition de ne pas s'expliquer, on peut donc bien être reconnaissant à Voltaire d'avoir défendu l'*Institution sociale* : il est permis de l'être moins, si sa conception de la société ne fut pas, comme on vient de le voir, moins égoïste qu'aristocratique. Mais si, de plus, le fondement en est ruineux, je ne vois pas alors de quoi nous nous sentirions obligés. Or, qu'il soit possible d'établir la société sur le fondement de l'utilité générale, conçue par chacun de nous comme étant la sienne propre, c'est une question litigieuse et que je n'oserais pas décider. Mais de vouloir la fonder, comme Voltaire, sur l'utilité générale considérée comme adéquate aux divertissements de "la bonne compagnie", c'est se moquer du monde à moins que ce ne soit bien profondément mépriser ses semblables. Je crois que Voltaire les méprisait et s'en moquait à la fois. Exigera-t-on que je l'en remercie ? Ou plutôt, s'il a fait un peu de bien sans le vouloir, ne sentira-t-on pas combien il a fait plus de mal en persuadant, depuis cent ans, à toute sa "descendance", qu'un peu d'esprit, et quelques plaisanteries indécentes ou impies acquittaient l'homme envers l'homme et envers la société (15) ?

Comme si c'était trop peu d'avoir contre soi les voltairiens—sans compter les hugolâtres, les naturalistes, les symbolistes et les beylistes, M. Brunetière vient encore de s'aliéner les moliéristes. Jusqu'ici tous nos critiques, de la Harpe à Sainte-Beuve et à Nisard, n'avaient parlé de Molière qu'avec un enthousiasme voisin de l'adoration. Avec M. Brunetière, il en faut beaucoup rabattre. Il estime, —et il prouve—que nul n'a été plus libre que l'auteur de l'*Ecole des Femmes*, plus dégagé de toute croyance, plus foncièrement irréligieux, que les libertins de son temps n'ont pas eu de représentant plus illustre à la fois et plus déterminé, qu'il a, plus qu'aucun deux, continué la tradition païenne de la Renaissance, et, par un effort contraire à celui de Pascal, des Bossuet ou des Bourdaloue, travaillé à "déchristianiser" l'esprit du XVII^e siècle. Quant *Tartuffe*, M. Brunetière n'hésite pas à y voir un acte d'hostilité déclarée, non contre les "faux dévots", mais contre la religion même. Il partage entièrement sur ce point l'opinion des contemporains qui, eux ne s'y trompèrent pas, comme le prouvent ces lignes de la *Gazette de France*, dans son numéro du 17 mai 1664, cinq jours après la première de *Tartuffe* : "Cette pièce de théâtre... est absolument injurieuse à la religion et capable de produire de très dangereux effets". Le chapitre sur la *Philosophie de Molière* (16) est un chef-d'œuvre de discussion. Je n'y voudrais reprendre qu'une page sur la qualité du style de Molière, que M. Brunetière après M. J.-J. Weiss, semble mettre au-dessous de celui de Regnard. Je rappellerai aussi, sans insister du reste, puisque j'écris dans l'*Univers*, que la thèse de l'auteur sur la philosophie et la morale de Molière et, en particulier sur le *Tartuffe* avait été soutenue, il y a quinze ans, non sans quelque force et et quelque éclat dans un volume intitulé : *Molière et Bourdaloue* et signé : Louis Veuillot.

L'œuvre de M. Ferdinand Brunetière, qui ne remonte, je l'ai dit, qu'à 1875 est déjà considérable. Elle ne comprend, pas moins de onze volumes : *Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française*, quatre séries.—*Histoire et littérature*, trois séries.—*Questions de critique*, deux séries.—*L'Evolution des Guerres dans l'histoire de la littérature*, tome Ier,—enfin le *Roman naturaliste* dont une nouvelle édition paraissait ces jours-ci, augmentée de quatre chapitres sur les *Petits Naturalistes*, sur la *Banqueroute du Naturalisme*, sur l'*Evangeliste* de M. Alphonse Daudet et les *Nouvelles* de M. de Maussant.

Dans ces onze volumes, il n'est pas

(15) *Etudes critiques* p. 315.

(16) *Etudes critiques* 169 à 242.

Pilules Antibillieuses.



Du Dr N. E. Y.

Remède par excellence contre les Affections Biliaires. Torpeur du foie, Ictère de la bile et autres indigestions qui en découlent : Constipation, Perte d'appétit, Maux de tête, etc.

Le Dr D. Marsolais, praticien distingué, écrit ce qui suit :

Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibillieuses du Dr N. E. Y. et je me trouve très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne contenant pas de mercure, elles peuvent être administrées sans danger dans une foule de cas où les pilules mercurielles seraient tout à fait nuisibles. Non-seulement je fais un usage considérable de ces Pilules pour mes patients, mais je les ai aussi employées en maintes circonstances pour moi-même et le résultat a été des plus satisfaisants. C'est donc avec plaisir que j'en recommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purgatif doux, efficace et inoffensif.

Lavaltrie, 1er mai 1887. Dr D. MARSOLAIS.

EN VENTE PARTOUT

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste

JOLIETTE, P. Q.

PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE.

TELEGRAPHIE

Dans le Monde Diplomatique

Berlin, 29.—La Gazette de l'Allemagne du Nord annonce que le Dr Von Holleben actuellement ambassadeur au Japon, sera transféré à Washington, en remplacement de feu le comte Aro Valley.

Le baron Guttschmidt, représentant allemand au Chili, ira à Tokio et le Dr Von Wiekler, secrétaire d'ambassade au Mexique.

Bismarck en danger

Berlin, 29.—Le prince de Bismarck a failli être victime d'un accident de chemin de fer, le jour de Noël. Il traversait la voie en voiture, près de la station de Friedrichsruhe. Le garde-barrière était absent, les portes n'étaient pas fermées et rien n'indiquait l'approche d'un train.

Arrivé au milieu de la voie, le cocher entendant un train approcher, a fouetté ses chevaux et la voiture a quitté la voie juste au moment où le train arrivait. Quelques secondes seulement plus tard, la voiture aurait été heurtée par le train.

En effet, une autre voiture qui suivait immédiatement celle du prince, a été mise en pièces, et le cocher et les chevaux ont été tués.

La France et le Vatican

Rome, 29.—Le comte Lefebvre de Béhaine, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, a eu une entrevue particulière avec le pape. L'ambassadeur a donné l'assurance que la France ne considérerait comme un usage passager la récente attaque des radicaux contre l'Eglise et l'attitude des évêques français.

M. de Béhaine a engagé Léon XIII à ne pas juger des sentiments de la France d'après les paroles violentes qui ont été prononcées à la chambre des députés. Le gouvernement français désire maintenir les relations les plus amicales avec le Vatican afin de prévaloir la politique du pape en faveur de la République. Cette manière d'agir du Saint-Siège a fait naître dans la plupart des Français de vifs sentiments de gratitude à l'égard du pape.

Dans la matinée, le pape avait célébré la messe et reçu les fonctionnaires de sa maison les soldats de sa garde et les membres de tous les autres services de sa maison ; ceux-ci venaient lui offrir leurs souhaits du Nouvel An.

Paris, 29.—Le Diritto de Rome dit que le pape a l'intention de conférer la Grand-Croix du Christ à l'archevêque d'Aix comme marque de sympathie.

On va présenter de nouveau à la chambre un projet de loi qui lui avait été soumis, il y a longtemps, par M. Labrousse, député radical. Cette loi avait été adoptée par la chambre à une majorité de quatre voix, mais le sénat avait refusé de la ratifier. Elle consiste en une injonction faite au gouvernement de ne pas nommer de titulaire à tout siège épiscopal qui ne serait pas compris dans le concordat. Il y a, paraît-il, au moins vingt-deux évêques qui se trouvent dans ce cas, c'est-à-dire qui ont été créés depuis la promulgation du concordat.

Si le projet de loi de M. Labrousse est adopté par le parlement, il en résultera que ces sièges épiscopaux seront supprimés au fur et à mesure que les titulaires actuels mourront.

Il ne Paraitra Plus en Public

Rome, 29.—Afon Rubenstein, le pianiste russe a refusé les \$50,000 qu'on lui offrait pour une série de concerts aux Etats-Unis. Il dit qu'à l'avenir il ne jouera plus en public.

Pour l'Irlande

Londres, 29.—Joseph Richard Fox, député irlandais aux Communes qui a visité l'Australie au nom de la faction McCarthy, est de retour. Il dit qu'on lui a souscrit £25,000 pour aider aux fermiers évincés.

La Grippe a New-York

New York, 29.—Une augmentation très sensible s'est produite pendant la semaine écoulée, dans la mortalité à New-York. Le nombre des décès s'est élevé à 889, dont 321 parmi les enfants de moins de cinq ans. Cette augmentation a été causée principalement par les maladies de poitrine aggravées par la grippe et le mauvais temps. Ainsi le nombre des décès causés par la pneumonie seule a été de 201.

Un monument pour Hennessy

Nouvelle-Orléans, 29.—On va ériger un monument à David C. Hennessy, chef de police assassiné par les agents de la "Mafia", le 16 octobre 1890.

Mort de M. Futvoye

Ottawa, 29.—On a reçu d'Angleterre, la nouvelle de la mort de Georges Futvoye, autrefois député-ministre de la milice au Canada.

A vous Mesdames

Si une femme veut engraisser vite, se guérir de la maladie si commune au sexe, jouir d'une bonne santé et aimer la vie, nous lui conseillons d'essayer une bouteille du "Régulateur de la santé de la femme" du Dr J. Larivière. C'est le Tonic des nerfs par excellence, le stimulant sans égal qui dispose à la gaieté et chasse les voiles sombres de la mélancolie. Une cuillerée à soupe de "Régulateur" pris avant chaque repas relève les forces, arrête toute douleur, donne appétit et facilite la digestion. En envoyant 25 cents en timbres-poste pour un "Female Porous Plaster" du Dr J. Larivière (le meilleur emplâtre pour les femmes), vous aurez tous les renseignements et certificats concernant ce merveilleux remède. Pour toutes informations, écrivez au propriétaire, Dr J. Larivière, Montréal, R. I. M. M. EVANS & SONS, Mont réal, P. Q., sont les Agents généraux au Canada pour fournir nos remèdes aux pharmaciens et marchands.

Quebec, 26 août 1891.—Jan.

DECES

TURCOTTE.—Ce matin, en cette ville, à l'âge de 53 ans et 9 mois, Nazaire Turcotte, Eor, négociant. Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures à la Basilique.

Grand convoi funéraire partira de sa résidence, 73, Grande Allée, à 8 heures trois quarts. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Echos & Nouvelles

TOUTE ANNONCE DE NAISSANCE, MARIAGE ET DÉCÈS, SERA REFUSÉE SI ELLE N'EST ACCOMPAGNÉE D'UNE REMISE DE 25 CENTS

Une barque échouée

Le département de la Marine, à Ottawa, a reçu hier de son agent à Halifax, la nouvelle qu'une barque inconnue est échouée au Rocher aux Oiseaux, dans le Golfe Saint-Laurier. On suppose que c'est un vaisseau australien rapporté il y a quelques jours à l'embouchure de la rivière Miramichi.

Affaires de familles

M. G. H. Burroughs, comptable de cette ville, a été nommé curateur, et M. Alp. Leclaire, inspecteur à la faillite de Portelance et Croteau.

Résolutions de condoléances

Une réunion de l'association des épiciers en gros de cette ville a été tenue hier sous la présidence de M. Richard Turner.

Etaient présents : MM. T. Ledroit, C. A. Langlois, C. P. A. Joseph, A. Letellier, C. Pettigrew, représentant N. Rioux, et Cie, T. Davidson, représentant John Ross et Cie, Aug. Carrier, représentant A. Carrier et fils Lévis. Des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort de M. Nazaire Turcotte ont été adoptées et les membres de cette association ont unanimement résolu de fermer leurs établissements jeudi, le jour des funérailles de leurs regretté confrère, de 9 à 11 heures.

Eboulis

Samedi, une masse considérable de pierres s'est écroulée de la cime du cap vis-à-vis la rue Champlain. Heureusement que cet éboulis a eu lieu dans un endroit où il n'y a pas de maisons car nous aurions eu encore une catastrophe. Un autre éboulis a eu lieu vis-à-vis l'église Notre-Dame de la Garde près de la station du feu. Plusieurs pierres mêmes ont pénétré dans l'église et peu s'en est fallu que l'autel fut mis en pièces.

Au Convent de Lévis

Hier matin, sa grandeur Mgr Blais a dit sa messe au couvent des Révérends. Soirs de la Charité, à Lévis.

Les Révérends Soeurs lui ont présenté une magnifique adresse à laquelle Mgr Blais a répondu admirablement bien.

Les colporteurs

Vingt-six marchands ambulants juifs sont partis par l'Intercolonial pour exercer leur trafic dans les paroisses le long du chemin.

Les marchands se plaignent beaucoup et avec raison de cet état de chose.

Le bureau de commerce devrait considérer la question.

Examen de docteur en médecine

Les messieurs dont les noms suivent ont terminé avec succès les expertises partielles du Doctorat en Médecine à l'Université Laval.

MM. A. Bédard, M. B. P. Boulanger, M. B. D. Bernier, M. B. E. Chicoine, M. B. A. Blouin, M. B. A. Coderre, M. B. C. Boisvert, M. B. J. O. Coderre, M. B. J. Bourget, M. B. C. DeBlois, M. B. J. B. Delisle, M. B. P. Dolbec, M. B. F. Dubord, M. B. S. Girouard, M. B. M. Lacroix, M. B. C. A. Lapierre, M. B. A. Lapointe, M. B. P. McCormick, M. B. J. Miller, M. B. E. Piquet, M. B. J. Savard, M. B. Geo. Turcotte, M. B.

M. Gustave Bacon a subi avec succès l'examen complet du Doctorat.

Ordination d'un prêtre à Lévis

Une imposante cérémonie a eu lieu dimanche, à l'église Notre-Dame de Lévis, à l'occasion de l'ordination d'un prêtre, M. Emile Gauvreau, neveu de M. le curé de Lévis.

Les magnifiques décorations dont était orné l'intérieur de l'église, la foule recueillie, se pressant sur les dalles du temple, les accords de l'orgue, la profusion de lumière au maître-autel, tout cela produisait un spectacle magnifique et imposant à la fois.

Le jeune néophyte a reçu le sacrement de l'ordre des mains de Mgr Blais, évêque de Rimouski.

M. l'abbé F. N. Fortier, supérieur du collège de Lévis, remplissait les fonctions d'archidiacre d'honneur ; les diacres d'honneur étaient MM. les abbés G. Miville, chapelain de l'hôpital de Fraserville et Auguste Taché, professeur de Théologie au collège de Ste-Anne.

Le chœur a donné la magnifique messe de Fauconnier, dite de l'Agneaux, avec accompagnement d'orchestre. Chant et musique ont été bien rendus.

Le sermon de circonstance, une belle pièce d'éloquence, a été donné par le Révérend M. Louis Adolphe Paquet, du Séminaire de Québec.

Dans le bas chœur nous remarquons Mme L. N. Gauvreau, de l'Isle-Verte, sœur du révé. M. le curé de Lévis et mère de M. l'abbé Emile B. Gauvreau et T. A. Gauvreau, de Québec, Mme C. A. Gauvreau, de Stanfold et Mlle C. A. Gauvreau, de l'Isle-Verte ; Mlle Atala Gauvreau et Al. Côté, de Rimouski.

Dans le chœur de chaque côté du grand autel on remarquait : Son Honneur M. le juge L. A. Billy, beau-frère de M. le curé de Lévis et oncle du nouvel élu ; MM. C. A. Gauvreau et Louis R. Gauvreau, notaires ; Ant. Gauvreau et Horace Gauvreau de l'Intercolonial, ses frères ; T. A. Gauvreau de Québec, son beau-frère et Majorque Côté, son oncle, F. Gauvreau de Québec ; J. A. Gauvreau E. E. L., de Rimouski, son cousin.

Aux vêpres, le nouveau prêtre officiait à l'autel. Il a dit sa première messe, ce matin, à l'église Notre-Dame.

Pilules d'Holloway

Chaque un souvent expérimenté des changements personnels de la gaité au chagrin. Le vent et la température reçoivent le blâme quand une mauvaise digestion est seule cause de la dépression. Les Pilules d'Holloway peuvent être honnêtement recommandées pour régulariser un estomac en désordre et faciliter la digestion. Elles enlèvent toute sensation de plénitude et d'oppression après le repas. Elles nettoient la langue chargée, et agissent comme puissamment stimulant sur le foie, et comme un déliant apéritif des intestins. Elles sont le meilleur antidote connu contre le manque d'appétit, la nausée, la flatulence, les brûlements d'estomac, la langueur, la dépression, et cette apathie caractéristique du dérangement chronique de la digestion.

"German Syrup"

POUR LA TOUX ET LE RHUME.

John F. Jones, Edom. Tex., écrit : Je me suis servi du Sirop Allemand, pendant les six dernières années pour les maux de gorge, la toux, la catarrhe, douleurs dans l'estomac et les poumons, et je certifie, à ceux qui ont besoin de remèdes pour des maladies semblables, que le Sirop Allemand est le meilleur.

B. W. Baldwin, de Carnesville, Tenn., écrit : Je me suis servi de votre Sirop Allemand pour ma famille, et je suis certain que c'est le meilleur remède que j'aie jamais essayé pour la toux et le catarrhe. Je le recommande à tous ceux qui souffrent de ces maladies, comme le meilleur remède possible.

B. Schmalhausen, pharmacien de Charleston, Ill., écrit : Après avoir essayé un tas de remèdes que j'avais sur mes tablettes, pour le catarrhe, sans en tirer de soulagement, j'ai vu votre Sirop Allemand. Ce remède me soulagea immédiatement et me guérit pour toujours.

G. G. GREEN, SEUL FABRICANT, Woodbury, New-Jersey, U. S. A., et Toronto. (5)

Nous avons nommé MM. BERNARD, FILS & CIE., MARCHANDS DE PIANOS & C., A QUEBEC, CANADA.

Nos seuls représentants dans cette ville et district pour le contrôle exclusif de la vente de nos MACHINES À COUDRE !

LES ACHETEURS sont en conséquence priés de s'adresser à l'avenir chez MM. BERNARD, FILS & CIE., qui sont nos seuls agents responsables et autorisés à Québec.

DOMESTIC SEWING MACHINE CO. New-York, 2 Nov. 1891.

NOUVEAU DEPARTEMENT !

Nous avons ajouté à notre commerce de PIANOS et d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE de toute espèce, un nouveau département de MACHINES À COUDRE et accessoires de machines à coudre. Les engagements ont été conclus avec les fabricants pour l'agence et dans le District, de la MACHINE À COUDRE "LA DOMESTIC," de New-York, qui n'a de supérieure connue dans aucun pays.

CETTE MACHINE confectionne toutes espèces d'ouvrages pour l'usage des tailleurs, modistes, amilles et ouvrages de haute fantaisie, fines broderies, soit avec le fil, la soie, la chenille, le fil d'or ou d'argent pour la reproduction de paysages landscapes.

Seule agence à Québec, BERNARD, FILS & CIE.

Grand choix de PIANOS, de réputation, fabriqués à New-York et Boston, Etats-Uns, Stuttgart, Allemagne, Toronto et Ingersoll, Canada.

Harmoniums et Orgues d'Eglises, Instruments de Cuivre pour corps de musique, Musique en Feuille, etc., etc., etc.

Bernard, Fils & Cie EDITEURS DE MUSIQUE, 135 et 137, rue St-Jean et Ste-Ursule, Haute-Ville, Québec.

(En face de M. McWilliam, confiseur.) Québec, 6 nov. 1891—11 déc. 90—Jan. '93

LIGNE ALLAN

STEAMERS DE LA MALLE ROYALE.

1891-Arrangements d'hiver-1892

Les lignes de cette compagnie se composent des steamers suivants, à doubles engins, construits sur le Clyde.

TOUT ENFER ET EN ACIER. Ils sont construits en compartiments ETANCHES, ne sont pas surpassables en force, vitesse et confort, et sont fournis de toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer.

Service direct de Liverpool et Portland

De Liverpool. De St-amers. De Portland.

5 Novembre SARDINIAN 26 Novembre 10 " PARISIEN 8 Décembre 13 " MONGOLIAN 12 " 17 " NUMIDIAN 5 Janvier 31 " PARISIEN 19 "

PRIX DU PASSAGE DE PORTLAND. Cabine, \$40.00 à \$60.00. Suivant le steamer et les accommodations. Intermédiaire \$25.00. Entrepont \$20.00. Billets de retour émis à prix réduits.

Service de la malle de Liverpool, St-John's, Halifax et Baltimore.

De Liverpool. De Ste-amers. De Baltimore. De Halifax.

27 octobre POLYNESIAN 17 nov. 23 nov. 10 nov. CASTIAN 1 déc. 7 déc. 24 " CARTHAGINIAN 15 " 21 " 8 déc. POLYNESIAN 29 " 4 janvier 22 " CIRCASSIAN 12 janvier 18 "

Service de Glasgow.

De Glasgow. De Ste-amers. De Philadelphie. De Boston.

6 nov. BUENOS-AYRES 23 nov. 13 " NESTORIAN 4 déc. 20 " PERUVIAN 7 déc. 27 " MANITOBIAN 18 déc. 24 " PRUSSIAN 14 déc. 4 déc. SARMATIAN 21 "

* Via Halifax pour le voyage de Glasgow. Pour plus amples détails, s'adresser à ALLANS, RAE & CIE., Agents. Québec, 20 novembre 1891.

PROTEAU & CARIGNAN, Fabricants de Bière, Porter, Ale, etc.

MM. PROTEAU & CARIGNAN ont ouvert au numéro 263, rue Saint-Paul, une fabrique de Bière, Porter, Ale, etc., et ils se proposent d'en faire un établissement de première classe, en ce sens que les produits de leur fabrique seront de la meilleure qualité.

MM. PROTEAU & CARIGNAN ont une expérience de treize années dans ce genre d'industrie.

MM. PROTEAU & CARIGNAN fabriquent cette célèbre bière californienne que les Américains appellent STEAM ALE.

MM. PROTEAU & CARIGNAN ont un établissement des mieux fondés qu'il soit possible de voir. Leurs machines sont de haute valeur, et les produits qui servent à la fabrication des bières et porters sont de première qualité. Ainsi, le houblon est de provenance allemande, la meilleure du monde.

MM. PROTEAU & CARIGNAN fabriquent une bière magnifique dont nous ne saurions trop recommander l'usage.

PROTEAU & CARIGNAN, Québec, 263, Rue Saint-Paul.

Québec, 30 décembre 1891—Jan.

GUIDE POSTAL, QUEBEC

Arrivée et départ des Malls, Décembre

FERMEES				M ALLES				DUES			
A. M.	P. M.	P. M.	P. M.	A. M.	P. M.	P. M.	P. M.	A. M.	P. M.	P. M.	P. M.
12 30	9 00			Par le Chemin de Fer du Pacifique Canadien : De Québec à Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, Toronto, Ontario et les Etats de l'Ouest, Manitoba, le Territoire du Nord-Ouest, et la Colombie Britannique				8 00		3 45	
11 00				Par le Grand-Tronc : Sherbrooke, Stanfold, Victoria-Ville, Arthabaska-Ville, Warwick, Danville, Sherbrooke, Island Pond, Montréal et l'Ouest, les Etats de l'Ouest, les Etats de l'Est et du Sud via Richford et Springfield, char-poste				8 00			
	6 00	6 45		Par le Grand-Tronc : Sherbrooke et l'Est, Toronto et les Etats de l'Ouest, Montréal et l'Ouest				8 00			
11 00				Partie de l'Etat de New-York via le char-poste "Rouses Point et Albany"				8 00		3 30	
	12 30	9 00		Par le Québec Central : Les Comtés de Dorchester et Beauce				3 15			
	12 30	6 45		Boston et New-York, malle directe				8 00		3 15	
	13 30	6 45		Les Etats de l'Est et du Sud via Richford et Springfield, char-poste				8 00		3 15	
6 30				Par l'Express locale de l'Intercolonial de Québec à Dalhousie : Les Comtés de Bellechasse, Montmagny, l'Islet, Kamouraska, Témiscouata, Rimouski, une partie du comté de Gaspé, et la partie N. du comté de Victoria, N. B., Campbellton, Bonaventure et Gaspé							
	1 45			Par l'Express de l'Intercolonial de Québec à Halifax : Montmagny, Ste-Anne la Pocatière, St-Paschal, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Cacouna, Trois-Pistoles, Bic, Rimouski, Ste-Flavie, Campbellton et les Provinces Maritimes						2 00	
				Les Iles de la Madeleine : "S. S. St. Olaf" de Pictou, N. E., les Lundis							
				Par le chemin de fer du Lac St-Jean : Québec à St-Raymond tous les jours				8 00			
				Québec à la Rivière à Pierre, Lundis, Mercredis et Vendredis				9 30			
				Québec et autres bureaux au-dessus de St-Raymond, Mardi, Jendis et Vendredis				8 00			
				Les Iles de la Madeleine : Pas de communication durant la saison d'hiver.							
				Par le chemin de fer du Lac St-Jean : La matière pour la Côte Nord du Golfe St-Laurant, de Berthier à la Pointe-aux-Esquimaux et durant la saison d'hiver six malle seront fermées à ce bureau à 3 30 P. M., le 2 et 28 décembre 1891, 29 janvier, 10 février, mars 7 et 30, 1892. Les lettres et journaux pour les places intermédiaires entre la Pointe-aux-Esquimaux, Bonne Espérance, et Lourdes du Blanc Sablon seront expédiées de ce Bureau le 28 décembre 1891, le 25 janvier et le 10 février 1892 à 3 30 P. M.							

PAR VOITURE

A. M.	P. M.	DATE	JOUR	NOM DU VAPEUR	NOM DE LA LIGNE	
6 00		Décembre 2.	Mercredi	Oregon	Dominion	Via Portland
9 00		" 3.	Jeudi	Aurania	Cunard	Via New-York.
9 00		" 3.	do	*Eider	North German Lloyd.	" "

Dernière Edition

Encore un scandale

FOURNITURES DE PAPETERIE

PAS D'ORDRE-EN-CONSEIL

Une simple lettre de M. Mercier

Aucun prix de stipule

Engagement pour quatre ans

\$85,000 contre \$11,000

Le correspondant du *Star* lui télégraphie ce qui suit :

Québec, 29 déc.—Après le scandale Vallière, le scandale Langlais ! Un correspondant du *Star* a appris hier soir que M. Mercier, en sa qualité de premier ministre, mais sans y être autorisé par un ordre-en-conseil, et conséquemment sans la sanction de la Couronne, a passé un contrat avec M. Langlais, libraire de Saint-Roch, en vertu duquel cet heureux mortel doit fournir tous les articles dans sa ligne requis dans chaque bureau public de la province, pendant une durée de quatre ans, le prix du matériel n'étant pas stipulé. Deux lettres de crédit au montant de \$30,000 chacune ont été données à Langlais, et sont maintenant sous escamote dans une des banques de la ville de Québec.

Mais on est le curieux de l'affaire, c'est à la fin de l'histoire. Bien que Langlais ait reçu \$60,000 de l'argent du peuple, il n'a fourni au peuple qu'un peu plus de \$10,000 en valeur de papeterie.

La rumeur veut qu'un ancien ministre, ou le fils d'un ancien ministre soit grandement intéressé dans ce contrat ou dans d'autres contrats de papeterie.

Nous croyons qu'il y a erreur quant aux chiffres, et que le munitionnaire général des papeteries provinciales a reçu \$85,000, et n'a livré de fournitures que pour \$11,000 environ.

MGR GOUTHE-SOULARD SERA-T-IL DEPUTE

On demande à Mgr Gouthé-Soulard, archevêque d'Aix, de se présenter comme candidat à l'élection qui va se faire pour remplir la vacance laissée à la chambre des députés par la mort de Mgr Freppel.

ILS ONT LA VENETTE

AFFOULEMENT DE LA CLIQUE

L'Electeur est pris d'une terreur panique. On sent, dans son numéro de ce matin, l'affolement du criminel qui voit une longue série de forfaits sur le point d'être mis au jour.

L'organe de la Clique court au devant des coups.

Lisez cela :

La situation financière de la province va être présentée sous les couleurs les plus alarmantes. Des masses inquiétantes de chiffres vont être jetées dans le public, de manière à faire porter à M. Mercier la responsabilité des désastres des administrations qui l'ont précédé.

Les opérations les plus ordinaires et les plus simples des départements vont être revêtues en "révélation foudroyante", en "transactions véreuses", etc.

On connaît l'habileté de nos adversaires en ces matières. Ils ont la main experte, et maintenant qu'ils ont les départements sous leurs ordres, rien ne les gênera dans leurs fourberies.

Ah ! vous tremblez, MM. les cliquards.

Vous savez bien quelles abominations vous avez laissées derrière vous, et la lâche épouvante des malheureux trahis par la police glisse déjà votre cœur.

La venette de l'Electeur nous donne la note exacte de l'état moral de la Clique.

"L'ELECTEUR" ET M. GARNEAU

Ils tirent sur leurs chefs

L'Electeur écorché par les hontes du présent, essaie de se réfugier dans le passé, et fait de la polémique rétrospective contre le cabinet de Boucherville de 1878.

Il se lance dans un tirade contre la loi relative au recouvrement des souscriptions municipales, proposée par M. Angers :

Les municipalités réclamaient. Pour leur fermer la bouche, M. Angers saisis la Chambre d'un projet de loi vraiment abominable, par lequel le gouvernement s'instituait juge dans sa propre cause, s'attribuait le droit de décider s'il avait rempli ses engagements, interdisait aux corporations le recours en justice qui est la souveraine sauvegarde du sujet contre le despotisme.

Pouvait-on imaginer législation plus barbare, plus effroyable substitution du pouvoir exécutif au pouvoir judiciaire ? Des trônes ont été renversés pour de moindres injustices que celle-là.

Eh bien, c'est dans le corymbus de MM. Angers et de Boucherville, ces deux inséparables mauvais génies, qu'avait germé cet infâme projet de loi, qui fut adopté d'embée par la majorité bleue dans les chambres, qui faillit être inséré dans nos statuts.

Pauvre Electeur ! cette législation barbare, un des membres les plus apparents du défunt gouvernement Mercier, M. Garneau, en était responsable comme membres du cabinet de Boucherville en 1878.

M. Garneau a approuvé cette loi, a voté pour cette loi, a soutenu cette loi.

Et pendant quatre ans, depuis cette époque, l'Electeur a représenté M. Garneau comme un grand patriote et un grand citoyen.

Cette loi n'était donc pas une tache dans la carrière de M. Garneau.

Ou bien l'Electeur qui a porté aux nues M. Garneau, l'un des auteurs de la loi, et qui voue aux gémonies MM. Angers et de Boucherville à cause de cette même loi, n'est qu'un méprisable farceur.

Ils sont habiles, aller, les journalistes de la Clique !

Un mensonge de plus

L'Electeur de ce matin dit que M. de Boucherville a admis en 1878, qu'il était compétent à la merci des rings de chemins de fer ?

Nous faisons savoir à l'organe de la Clique qu'il a imprimé là un mensonge.

Jamais M. de Boucherville n'a admis cela, pour la bonne raison que c'était complètement faux.

NOEL A L'AVENIR

En dépit des chemins impraticables et de la mauvaise température l'église était remplie de fidèles et de protestants à la messe de minuit.

Voici le programme qui a été rempli avec beaucoup de succès par le chœur d'amateurs de l'Avenir.

Kyrie et Gloria de la messe de Sainte Thérèse de LaHache ; *Credo*, *Sanctus* et *Agnus* de la messe *Deo Infanti* de Perreault ; les différents solis ayant été exécutés par M. H. Allard, A. Dionne et C. Lane, et M. O. Dionne. A l'Offertoire, la Pastorale de Lambillotte avec solo par Mlle A. Dionne, à la Communion, *Minuit, chrétiens* d'Adam, solo par Mme J. A. St-Amand, à la messe de l'aurore, différents cantiques entre autres *O Roi de la nature*, une charmante pastorale avec solo par Mme J. C. St-Amand et "Dear little one ! how sweet thou art !" solo par Mlle C. Lane.

On a répété le même programme à la messe du jour, et au Salut on a chanté un *O Salutaris* de Noël et *Tantum* de Lambillotte.

Mme J. C. St-Amand, organiste, touchait l'orgue.

Dernieres Depeches

Four le Mexique

Montréal, 30.—Madame juge Wurtele et mademoiselle O'Brien sont partis hier pour Mexico où elles séjourneront pendant quelques mois chez M. Cranef, frère de madame Wurtele.

Sir Wilson

Toronto, 30.—Sir Adam Wilson, ex-juge en chef de la cour du banc de la reine d'Ontario, est mort hier à sa résidence, à l'âge de 77 ans.

Il est né en 1814 à Edimbourg, en Ecosse, et immigra très jeune au pays. Il a été solliciteur général dans le gouvernement Macdonald-Sicotte et a écrit plusieurs ouvrages de droit qui sont fréquemment consultés.

Juge demissionnaire

Ottawa, 30.—Sir Francis Johnson, juge en chef de la Cour Supérieure de Québec, a offert sa démission au ministre de la justice. Il est probable qu'elle sera acceptée et que M. R. N. Hall, ex député de Sherbrooke, succèdera au juge Johnson.

Nouvelles Locales

Sans ouvrage

Plusieurs ouvriers qui étaient partis de Québec, à l'automne, pour aller travailler pendant l'hiver dans le Sud, sont revenus sans avoir pu trouver d'ouvrage dans leur voyage.

De même qu'à Québec, il ne s'est presque rien fait dans les ports de mer du Sud cet été.

Affirmation

Nous affirmons que la *Capilline* à laquelle nous avons associé les parfums les plus suaves, ne contient aucune substance dangereuse comme tant de produits similaires, et que l'un peut l'employer en toute sécurité.

Nouvelle brasserie

On signale l'ouverture d'une nouvelle brasserie à Québec, rue St-Paul. Deux jeunes gens actifs et entreprenants, MM. Proteau et Carignan, se sont mis à la tête de cet établissement important, qui fera bientôt compétition aux autres brasseries de notre province et même d'Ontario.

Leurs machines sont dans le genre le plus moderne : une seule chaudière en cuivre rouge a coûté \$1,600.

Aussi les produits fabriqués, tels que bière, ale, porter, sont les exquis et rivalisent victorieusement avec les boissons les plus achalandées que l'on connaisse. Nous ne saurions trop recommander aux familles canadiennes d'encourager les nouveaux fabricants.

Au lion d'or

Voilà un hôtel populaire à bon droit. On y loge au mois, à la semaine, pour le temps que l'on juge nécessaire. Les prix sont modérés, la table est succulente, les vins sont du meilleur choix, les chambres confortables. De temps à autre il s'y donne de petites soirées d'amis, gens de clubs, de la politique, etc. où des amusements très honnêtes, sous la surveillance du propriétaire de l'établissement, servent à délasser les habitués.

Il y a encore six chambres de disponibles, et les personnes qui désireraient résider dans le voisinage du parlement, feront bien de ne pas trop retarder à demander une chambre.

Conférenciers

L'adjudant général, Col. Powell, et M. Benjamin Sulte, du département de la milice ont accepté l'invitation que leur a faite l'Institut militaire de Toronto de préparer chacun une conférence sur la campagne de 1812-13.

Le col. Powell traitera la question en tant qu'elle regarde le Haut-Canada et M. Benjamin Sulte en tant qu'elle regarde le Bas-Canada.

Malade de la grippe

Nous regrettons d'apprendre que notre ami M. Edouard Bouffard, avocat, est retenu à sa chambre par une attaque de grippe.

Elections de marguilliers

M. Féréal Bégin, cultivateur, a été élu unanimement marguillier pour la paroisse de St-Joseph de Lévis.

Une assemblée des paroissiens de St-Modeste a été tenue à St-Modeste le 27 de décembre.

M. N. H. Theriault présidait l'assemblée. Deux marguilliers ont été élus unanimement, M. Peter Chouinard en remplacement de feu Charles Chouinard, son frère, et M. Antoine Theriault en remplacement de M. Thomas Michaud, sortant de charge.

Belle perspective

La beurrierie No 2 du Cap-Santé, comté de Portneuf, est patronisée par dix-neuf patrons, qui ont apporté à la fabrique dans le cours de la saison qui vient de se terminer 497,952 lbs de lait avec lesquelles il a été fabriqué 22,649 lbs de beurre qui ont produit \$4,751.61 cts, équivalent à environ 95.40 par cent livres de lait.

Il y actuellement au Cap-Santé trois beurrieres et une fromagerie, qui ont rapporte (déduction faite des patrons des paroisses voisines) aux cultivateurs de cette paroisse un montant de dix-sept mille deux cents piastres.

Club St-David

Election d'officiers

Par une assemblée tenue le 26 courant, le Club Dramatique St David a fait l'élection de ses officiers pour l'année courante, 1891-1892.

Président :—M. Charles Samson, réélu. Vice-Président :—Nap. Blais. Directeur :—Honoré Bourassa, réélu. Secrétaire :—Albert Bouchard, réélu. Asst.-sec. :—Alf. Lambert. Trésorier :—L. Jos. Nadeau, sr., réélu. Comité de régie :—M. L. Jos. Nadeau, jr., réélu ; M. Jos. Carrier, réélu ; M. L. E. Proulx.

Personnel

M. et Mme J. B. E. Letellier partent aujourd'hui pour New-York en route pour un voyage de 3 mois en Europe ; ils s'embarqueront samedi à bord de la *Champagne*.

L'honorable sénateur Ross, l'honorable M. de Boucherville et l'honorable M. Beaubien sont arrivés à Québec.

Nouvelles de l'Avenir

Deux vieux habitants de cette paroisse natifs d'Irlande, sont morts depuis une dizaine de jours, MM. Pat. Hughes et Win. Mountain. Ce dernier disait quelques jours avant sa mort qu'il avait eu dans sa longue vie beaucoup plus de joissances que de contrariétés et de peine.

Combien parmi ceux qui lui survivent peuvent en dire autant ?

Nos chemins d'hiver nous ont quittés. Nous ne voyons plus de neige dans les champs, il pleut comme au printemps, la terre est presque complètement dégelée.

Les faiseurs d'élections municipales ont commencé leur œuvre. Ça fait oublier les questions politiques. Nos luttes municipales sont bien rudes depuis quelques années entre canadiens et contribuables de langue anglaise. Les forces canadiennes toujours unies aux dernières élections semblent divisées cette année.

Pas de visites

Les Pères Oblats de St-Sauveur ne peuvent rendre aucune visite au commencement de l'année 1892, la maladie retient à la maison plusieurs membres de leur communauté. Ils prient leurs amis et connaissances d'agréer leurs souhaits de bonne et heureuse année. (Communiqué.)

Un phénomène

Une récolte à la fin de décembre au Canada est chose peu commune et qui certainement mérite d'être consignée dans notre histoire.

Mme. Viator Pigeon, de Longueuil, en passant dans son jardin dimanche ne fut pas peu surprise d'y voir le persil semé le printemps dernier poussé de nouveau et s'épanouissant sous les rayons du soleil.

Il était vert et tendre comme aux plus beaux jours du renouveau. Mme Pigeon en recueillit pour remplir un grand plat et le lendemain le précieux persil figurait dans la soupe. Le reste fut distribué en cadeau à des amis.

A la librairie Montmorency-Laval

Nous venons de recevoir à l'occasion des fêtes, un très grand choix de plantes artificielles, bouquets d'église, lustres, luminaires, statues, lampions, bénitiers en fonte émaillée, lampe sous forme d'étoile pour crèche de Noël, encens, brasse d'encens, etc.

Nous sollicitons une visite.

PRUNEAU ET KIROUAC,

28 rue de la Fabrique.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, District de Québec.

No 42. OCTAVE JACQUES, Demandeur, vs ODINA LEFEVRE, Défendeur.

Avis public est par le présent donné qu'en vertu d'un bref de *Pieri Facias* de Bonis, émis en cette cause, les biens et effets du dit défendeur saisis en vertu du dit bref seront vendus le NEUVIEME jour de JANVIER prochain, à NEUF HEURES de l'avant-midi, au domicile et magasin du dit défendeur situé coin des rues du Roi et Grant, en la cité de Québec. Les dits effets consistent en effets de groceries de toutes sortes.

Québec, 30 décembre 1891.—L. C. S. LOUIS NAPOLEON SERVAIS, H. C. S.

Québec, 30 décembre 1891.—H. C. S. UNION ST-JOSEPH

—DE— SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUEBEC.

Feu L. Abdon Côté, décédé dans le cours du mois dernier, était membre de l'Union St-Joseph de St-Jean-Baptiste de Québec. En conséquence le décès No 11 sera dû et payable à l'assemblée générale du 4 janvier prochain.

Par ordre du comité de régie, L. S. CLOD, DELISLE, Secrétaire.

Québec, 30 décembre 1891.—2f.

HOTEL DU LION D'OR,

105, Grande Allée,

Le seul hôtel situé sur la Grande Allée, près du Parlement.

Pension au mois ou à la semaine

Prix \$20 à \$25 par mois, avec chambres meublées : \$12 à \$15, pension seulement.

Vins, liqueurs et cigares du premier choix. Cuisine excellente, service parfait.

Le propriétaire du LION D'OR peut mettre à la disposition des clubs politiques ou autres, des salles spacieuses et un grand salon pour bals. Il y a encore place pour six personnes pensionnant au mois.

E. G. BOULÉ & CIE, Québec, 29 décembre 1891. 889

Saison des Fêtes.

GLOVER, FRY & CIE

Out fait de grands préparatifs pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An, et leur assortiment peut suffire à la plus grande demande de marchandises nouvelles et de fantaisie pour cette saison.

Nouvelles Soies, Satins et Brochés. Nouveaux nappes en Soie, Satin et Pongée. Nouveaux tissus pour Robes de soies, en chiffon, Crêpe de Chine et en Grenadine de Soie, fantaisie, noué d'amoureux, et autres nouveaux dessins. Volants en Dentelles, Point de Soie, etc., etc. Rubans pour Ceinturons, Dentelles, Flinges lisse. Fleurs pour Robes et garnitures de tête. Eventails, etc., etc. Gants de kid, Gants de Soie 10 à 20 boutons. Coussins et Couvrepiéds en drape. Couverts pour tables et Pianos. Rideaux en mousseline, et en point de fil brodés au tambour. Robes de bal et dîners confectionnées suivant l'art de la mode et à court avis.

Le personnel de ce département est maintenant plus considérable et plus efficace, ce qui leur permet d'exécuter les commandes avec promptitude et satisfaction.

PRESENTS DE NOEL

Indiennes anglaises couleurs solides, vendues bien au-dessous de la valeur de l'An. Corde Royale, 32 pouces de large, très durable, de 25c à 55c.

Etouffes à robes de fantaisie, 15c, 17c, 20c et plus. Melton uni ou Drap de Dames, seulement 15c la v.

GLOVER, FRY & CIE

Québec, 23 décembre 1891. C

Grande Réduction

POUR QUINZE JOURS SEULEMENT !!

20 P. C.

De remises sur tous les Articles de fantaisie.

Le plus beau choix d'articles propres pour Cadeaux de Noël et du Jour de l'An, se trouve à la Librairie DERY, 40, rue St-Pierre, Québec.

Crayons et Plumes en or, Porte-plumes en nacre de perle, Ivoire, Chêne, Etc. Grande variété de Boîtes à toilette en vif argent, peluche, bois ; Boîtes à ouvrage et à papier et enveloppes ; Albums de toutes feuilles et porte-cartes de tous genres ; Superbe assortiment de livres de prières et Chapeteles, monture en argent, etc. Aussi un grand choix d'articles de bureaux, au plus bas prix.

Une visite est sollicitée avant que d'acheter ailleurs.

I. P. DERY,

LIBRAIRE, No 40, RUE SAINT-PIERRE

—TÉLÉPHONE No 23. Québec, 24 décembre 1891—15j. 379



Le 1er et après LUNDI, le 5 OCTOBRE, les trains partiront de la station du Pacifique, à Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches :

Départ de Québec 7.30 A. M.—Express direct pour le Lac St-Jean, MARDI, JEUDI et SAMEDI arrivant à la jonction Chambord à 5.48 P. M., et à Roberval à 6.30 P. M.

4.15 P. M.—Train local de la malle part tous les jours pour St-Raymond y arrivant à 6.45 P. M., et s'en rendra jusqu'à la Rivière à Pierre le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI, y arrivant 8.15 P. M.

Arrivée à Québec 9.00 A. M.—Train local de la malle part tous les jours de St-Raymond à 6.30 A. M., et de la Rivière à Pierre à 5.00 A. M., le MARDI, JEUDI et SAMEDI, arrivant à Québec à 9.00 A. M.

6.40 P. M.—Express direct part de Roberval le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI, à 7.30 A. M., (et de la Jonction Chambord à 8.12 A. M.) pour Québec, y arrivant à 6.40 P. M.

Un train spécial mixte partira de la Jonc. Rivière à Pierre, tous les SAMEDIS SOIR, à 6.15, à l'arrivée du train du chemin de fer des Basses Laurentides, venant de St-Tite-Jonc, pour Québec, arrivant à 10.15 p. m. ; et repartira de Québec tous les LUNDIS MATIN à 2 heures p. m. la Jonc. Rivière à Pierre, et y fera raccourcement pour St-Tite-Jonc, à 6.30 a. m.

L'Express direct nord et sud fait raccourcement à la Rivière à Pierre avec le chemin de fer des Basses Laurentides, pour St-Tite, Grandes Piles et Trois-Rivières.

Le fret pour tous les points des districts du Lac St-Jean et Saguenay, à l'est de la Jonction Chambord, est enregistré pour la Jonction Chambord, et pour Roberval et les endroits à l'ouest est enregistré pour Roberval.

Le fret pour la Rivière à Pierre et les stations intermédiaires, et pour toutes les stations du chemin de fer des Basses Laurentides, ne sera pas reçu à Québec après 3 heures P. M., et pour les endroits au-delà de la Rivière à Pierre après 5 heures P. M.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations émis les samedis bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean, à des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles et une quantité limitée de leurs effets de ménage, GRATUITS.

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries. On peut se procurer des billets de passage chez M. R. STOKING, vis-à-vis l'Hôtel St-Louis et chez Suzor et Trudelle, 87, rue du Pont.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret, s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent général, pour les passagers et le fret, Québec.

J. G. SCOTT, Sect. & Gérant, Québec, 2 novembre 1891

LE MAGASIN DU LOUVRE,

Vis-à-vis la Cote du Palais.

POUR LES FÊTES !!!

5,000 verges INDIENNES ANGLAISES, 13c, 15c et 18c, pour 10 la verge. Grande variété de MOUCHOIRS Soie Blanc et Couleur.

“ “ “ FOULARDS “ “ “

SACHETS peints à la main, de 39c à \$7.00. SOIES et SATINS BROCHÉS pour ouvrages de fantaisie.

PELUCHES ROSE, CRÈME, BLEUE, etc., pour ouvrage de fantaisie. JOB : RUBANS COULEURS pour 4c et 10c.

HAUTE NOUVEAUTÉ en TAPIS DE TABLE et de PIANO.

La balance des ETOFFES A ROBES et PATRONS DE ROBES sera offert grande réduction.

Des Tailleurs d'expérience sont attachés à l'établissement. Toute commande par la malle recevra une attention spéciale.

COTÉ & FAGUY,

27, Rue St-Jean,

VIS-À-VIS LA COTE DU PALAIS.

Québec, 24 novembre 1891—5 déc. 00—1 an.

VENANT D'ETRE RECU

POUR LES FÊTES DE

NOEL ET DU JOUR DE L'AN

UN DES PLUS BEAUX ASSORTIMENTS DE

Bijouterie et d'Horlogerie,

TELS QUE MONTRES EN OR ET EN ARGENT,

ÉPINGLETTES, CHAINES, BRACELETS,

BOUCLES D'OREILLES, MÉDAILLONS, COLLIERS,

JONCS EN OR et BAGUES EN DIAMANT !!!

Lunettes de toutes sortes, très jolies lunettes en or et binocles, etc. Réveil Matin en Nickel et en bronze doré. Assortiment complet d'Ornements en Bronze, Etc., Etc.

Nous invitons nos pratiques et le public en général, de venir voir pour juger eux-mêmes du choix de notre assortiment et des prix excessivement bas que nous sommes disposés de faire.

N'oubliez pas l'adresse, CHATEAUVERT & CANTIN,

186, RUE SAINT-JEAN, 186, Porte voisine de M. Thos. Donohue.

M. VICTOR CANTIN a été pendant onze ans employé de la maison Cyr. Duquet. Québec, 15 décembre 1891—1m. 366